

La circulation sera organisée selon plusieurs étapes durant les travaux :

- 1^{ère} étape : du 12/02/2024 au 19/02/2024 : circulation sur une seule voie avec possibilité d'aller en direction de l'A480 et de Claix depuis Varcès.

La zone de travaux et la zone de circulation seront délimitées.

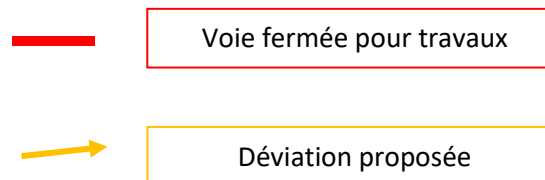
Mise en place de panneaux signalisation de chantier, vitesse réduite à 30km, interdiction de dépassement.



— Voie fermée pour travaux

→ Circulation maintenue avec vitesse limitée à 30km

- 2^{ème} étape, à partir du 19/02/2023 : fermeture de l'avenue de la Libération depuis Varces vers Claix, circulation en sens unique et mise en place d'une déviation en direction de l'autoroute A480.



- 3^{ème} étape : à la fin de la phase RAMPA TP (une fois la ZA du Pré de l'Orme dépassée), déplacement du panneau d'indication de la zone du côté de Varcès.

